

ISSY-L'ÉVÊQUE ET RÉGION ÉOLIEN

L'impact sur les paysages se révèle

Les photomontages diffusés par Global Wind Power donnent une idée de l'impact qu'auront d'éventuelles éoliennes sur le paysage. Pas de quoi calmer l'ardeur des opposants.

Des dizaines d'éoliennes culminant à 180 mètres de hauteur ? Il n'en fallait pas davantage pour susciter l'angoisse des opposants au projet, soucieux du devenir paysager du Sud Morvan. Hollandais installé à Issy-l'Évêque, Gert Kootstra s'interroge toujours : « Pourquoi choisir une région à vent faible, avec une économie faible, mais un paysage de grande valeur ? ». Désormais, l'impact visuel d'un parc éolien entre Nièvre et Saône-et-Loire est connu.

Des propriétaires immobiliers s'inquiètent

Au bout de deux années d'étude de faisabilité, la société Global Wind Power a livré ses conclusions, mercredi soir, à Luzy. Avec, au cœur du dossier, une série de photomontages intégrant les quelque 38 éoliennes susceptibles d'être érigées sur huit communes : Cressy-sur-Somme, Marly-sous-Issy et Issy-l'Évêque sont notamment concernées.



■ Le parc éolien, tel qu'il se présenterait vers le nord, depuis Marly-sous-Issy. Photomontage Global Wind Power

Sur les images proposées, les mâts sont parfois dissimulés derrière les branches. Toutefois, l'impact est indéniable, jusqu'à des dizaines de kilomètres à la ronde. Ainsi, le parc éolien en question serait facilement visible depuis les hauteurs du Mont Beuvray. Président de l'association Sauvegarde Sud Morvan, Hervé de Chessé fait remarquer à juste titre : « On ne voit ici que le projet de Global Wind Power ! Il y aura 20 éoliennes en plus », via les projets portés par les sociétés Anemos et Windstorm, côté Saône-et-Loire.

Chef de projet, Cyril Desreumaux parle néanmoins « d'opportunité de territoire » en évoquant le parc éolien. Parmi les arguments, il y a notamment les retombées fiscales qui s'élèveraient à 2,3 millions d'euros par an, à partager entre les communes, les intercommunalités, les Départements et la Région. Pas de quoi calmer les « anti-éolien » craignant, en contrepartie, que la dynamique touristique du Sud Morvan pâtisse de ce paysage modifié. Derrière, c'est l'état du marché de l'immobilier en Sud Morvan qui pose égale-

ment question. Propriétaire d'une maison en vente à Cressy-sur-Somme, un habitant se veut déjà fataliste. Et pendant ce temps, ce sont les multiples panneaux rouges des opposants au projet qui polluent déjà la vue des partisans. À Marly-sous-Issy, l'association Nature et Paysage en Sud Morvan indique avoir déjà porté plainte, en raison de pancartes arrachées sur des propriétés privées. Ambiance...

Noémi Predan
noemi.predan@lejsl.fr

À Issy-l'Évêque, la colère d'un Hollandais

La propriété donne sur la place du Champ-de-Foire, au cœur du bourg d'Issy-l'Évêque. À l'arrière, 4 000 m² soigneusement arborés sont dominés par l'imposante mairie du village. Un couple de Hollandais, Gert et Marije Kootstra, a fait acquisition des lieux il y a une quinzaine d'années, développant une activité d'accueil touristique dans les dépendances. « On a investi 130 000 € pour ça », indique Gert. Un choix qu'il ne regrette pas, à tel point qu'il envisageait récemment d'ouvrir deux nouvelles chambres d'hôtes dans une jolie grange. Mais aujourd'hui, le projet est en stand-by : « Faire encore plus d'investissements ? Nous sommes dans le doute. Nous sommes même très inquiets. » En cause ? La possible implantation d'éoliennes à Issy-l'Évêque et dans les alentours. « Je suis fâché avec les politiques qui, en même temps, nous disent qu'ils veulent développer le tourisme. C'est quelque chose que je ne peux pas comprendre. » Spécialisé dans le marketing et la gestion de marque, il redoute que l'image du Sud Morvan pâtisse de ce projet : « Imaginez les vaches blanches, avec les éo-



■ Gert Kootstra, devant le Clos La Raison. Photo Noémi PREDAN

liennes industrielles en fond ? Cela va donner lieu à un dommage économique. » Il estime notamment que les touristes risquent de désertir la région : « Nous avons une clientèle très exigeante, qui recherche

le calme, l'espace. » Par courrier, Gert Kootstra a alerté la municipalité d'Issy-l'Évêque et le président du Pays Charolais-Brionnais, Jean-Marc Nesme.

Noémi Predan

Les opposants déplorent le mutisme des élus sur le projet depuis 3 ans

« L'absence d'information, c'est une constante dans ce projet ! » Particulièrement virulent, le président de l'association Sauvegarde Sud Morvan Hervé de Chessé s'en est notamment pris au maire de Luzy, Jocelyne Guérin, lors de la réunion publique tenue mercredi soir. Le reproche ne tombait pas forcément très bien : ce rendez-vous avait justement été provoqué par les élus locaux auprès de la société Global Wind Power, chargée de développer le projet de parc éolien.

Toutefois, la remarque n'était pas complètement injustifiée non plus. Car si la perspective d'éoliennes en Sud Morvan fait grand bruit depuis quelques mois, le dossier n'est pas tout à fait récent. En effet, les municipalités avaient donné leur accord dès 2013 pour une étude de faisabilité, lancée pratiquement dans la foulée.

Parmi l'assistance notamment luzycoise, beaucoup d'habitants déploraient que ce projet n'ait pas été évoqué au cours de la campagne électorale, en 2014. Jocelyne Guérin s'en est défendue, insistant sur l'ambition d'une politique énergétique propre menée par sa ville.

Anne-Laure Michon, elle, a des attaches à Marly-sous-Issy. Elle préside l'association Nature et Paysage en Sud Morvan et reproche clairement le manque de communication sur le sujet : « Nous ne sommes pas dans un débat serein. Je ne comprends pas que l'on puisse porter un tel projet en souterrain. Alors que l'on n'a pas été écouté, ni même consulté, tout est déjà ficelé. »

Effectivement, le calendrier se précise. D'ici trois semaines, les dossiers seront remis aux services de l'État. Suivra alors l'étape de l'enquête publique.

Noémi Predan